

# La lutte contre la prostitution

Devant les carences en matière de lutte contre la prostitution, à commencer par le manque de services spécifiques dans chaque département, et le peu de structure d'hébergement sécurisé permettant de mettre les victimes à l'abri des trafiquants (en particulier en Picardie), l'association Agéna s'est mobilisée depuis plusieurs années pour lutter contre les souffrances qui sont le lot des femmes prostituées.

## 1. Rappel

### 2003

L'association Agéna s'inscrit dans le dispositif Ac.Sé

### 2004

Agéna participe au Comité technique pour optimiser les actions des personnes en charge de lutter contre la prostitution.

### 2005

Présentation et diffusion des livrets d'aide et de prévention

Identification d'Agéna par la Préfecture et par les financeurs de l'association comme Référentiel auprès des différents partenaires.

Mise en place d'une permanence téléphonique spécifique aux problèmes liés à la prostitution.

## 2. Les actions en 2006

Pour l'année 2006, Agéna a poursuivi son travail de collaboration avec le dispositif Ac.Sé, dispositif national d'accueil sécurisant et de protection des personnes victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles.

Dans ce cadre, nous maintenons depuis 2005 la réservation d'une chambre pour l'accueil spécifique d'une personne.

Par ailleurs, force est de constater que la permanence téléphonique mise en place en 2005 a été peu utilisée. On peut s'interroger sur les raisons d'un si faible emploi de ce dispositif: absence de publicité, méconnaissance, stigmatisation, défaut de confiance ... ?

Pour tenter une meilleure approche des situations nous avons maintenu et renforcé les relations avec nos partenaires et les divers intervenants .

Notre participation aux colloques et séminaires de l'Ac.Sé nous ont permis une meilleure coordination des actions devant des situations souvent compliquées et aux multiples facettes.

La complexité des situations administratives permet, dans ce contexte de mise en relations des intervenants, une plus grande efficacité du partenariat. On peut citer par exemple :

- ⇒ Le déblocage des situations administratives ( actes de naissance, etc...) par intervention au travers des associations des pays d'origine.
- ⇒ La sécurisation des personnes et des démarches par la nature et la qualité des partenaires

En conclusion, la spécificité des intervenants au travers de ces contacts permet une meilleure efficacité tant dans les délais et le choix des démarches que dans l'élaboration des solutions.